

**ECONOMIE**

Hausse de 5% des investissements publics au PIB sur 7ans

Pour 2018-2022, l'Etat devrait laisser libre cours au secteur privé

Sur les sept dernières années, l'Etat togolais a renforcé sa présence dans l'économie nationale. La part des investissements publics effectués par les différents...

PAGE 5**SANTE**

Tampons féminins

Que faire pour que le premier usage reste un bon souvenir ?

Le tampon est un dispositif absorbant que la femme insère à l'intérieur du vagin pour absorber le sang des règles. Pour un usage réussi, des règles simples sont à respecter.

PAGE 10**Panier de la ménagère**

Coût des produits de première nécessité à Lomé

Les prix des produits de première nécessité sont relativement moins chers depuis quelques semaines à Lomé. Que ce soient les céréales...

PAGE 11**Législatives prochaines**

Unir à la reconquête du territoire national

Depuis deux semaines, la scène politique togolaise nous offre un spectacle différent de celui qu'on a connu il y a un an. A la place des manifestations quasi quotidiennes de la Coalition des 14 et du rejet apparent du parti au pouvoir,...

PAGE 3

Grattage ou tirage sur l'arrivée des facilitateurs?

Gilbert Bawara tire la C14 de ses « rêves »

Viendront ou viendront pas ? La question de l'arrivée à Lomé des deux facilitateurs au dialogue inter-togolais et de la Commission de la Communauté des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) a été au cœur de nombreuses supputations des acteurs politiques de l'opposition togolaise.

PAGE 3**EDITO**

Désaveu de la Ceni, attente de l'arrivée des facilitateurs... et maintenant ?

Il était temps qu'une autre strate de la classe politique togolaise se réveille, dans ces querelles interminables des politiques togolais plongeant, à la limite, l'opinion dans un cafouillage. Il était plus que temps que l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (Obuts), figure non moins importante de la scène togolaise, brise la glace en faisant une série de propositions, en vue de la mise en œuvre de la feuille de route...

PAGE 3

Décret portant statut particulier du cadre des enseignants

Enfin une rentrée scolaire tranquille dans notre pays ?

PAGE 11

	SOMMAIRE	Mali / Législatives Le 1er tour des législatives fixé au 28 octobre 2018  <p>P 4</p>	Vaincre la faim en Afrique en 2025 La FAO donne du souffle à la BAD  <p>P 5</p>	« Miss Littérature » L'ambassadrice du monde littéraire togolais bientôt élue !  <p>P 9</p>	Fibres alimentaires Pourquoi les intégrer régulièrement à son menu ?  <p>P 10</p>	Panier de la ménagère Coût des produits de première nécessité à Lomé  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	--	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Bénéficiaire du produit Ajsef, EGAH Afi ouvre son atelier

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF), un des produits du Fonds National de la Finance Inclusive. Reportage...



EGAH Afi dans son atelier de coiffure

Lomé, Apédokoé, en parcourant les artères de ce quartier de la capitale, nous allons à la rencontre d'une des innombrables bénéficiaires du Produit AJSEF du FNFI. En rappel, le produit AJSEF du FNFI est un produit destiné aux jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, diplômés sans emplois, artisans... désireux de se prendre en charge à travers l'auto emploi. EGAH Afi, est une coiffeuse professionnelle. Son rêve depuis toujours, pouvoir après sa formation initiale en coiffure se doter d'un atelier où elle pourra exercer son activité dans le calme et la sérénité.

« J'ai bouclé ma formation en coiffure et j'ai eu mon diplôme professionnel depuis 2015. Une fois à la maison, comme c'est

logiquement le cas pour la majorité des filles en fin d'apprentissage, il me fallait m'installer à mon propre compte, ouvrir un atelier et m'équiper progressivement. Mais malheureusement, mes propres ressources que je détenais ne me permettaient même pas de pouvoir louer un petit local pour commencer. C'est alors que je me suis dit que je devais me rapprocher d'une Institution de Microfinance classique pour voir dans quelles conditions je pouvais être appuyé financièrement. Je me suis donc rendu auprès de PADES MICROFINANCE pour voir dans quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit. Une fois là-bas, ils m'ont renseigné davantage sur le produit AJSEF du FNFI, et je me suis dit que ce

produit était très bien adapté à mes besoins. Les conseils que m'a donné l'agent de crédit étaient très simples : pouvoir me constituer en groupe solidaire avec d'autres personnes dans la même situation que moi, à conditions que ces personnes soient solvables, suivre une formation en création d'activités génératrices de revenus et en gestion de crédit avant l'obtention du crédit ».

La situation de notre interlocutrice est semblable à celle de plusieurs autres dans le pays, qui après l'obtention de leurs diplômes de fin de formation se retrouvent confrontés à des difficultés financières pour pouvoir se mettre à leurs propres comptes. Et c'est justement pour favoriser l'accès aux financements à ce groupe de personnes vulnérables, que le FNFI à travers le mécanisme du faire - faire de ses 26 Prestataires de Services Financiers (PSF) leur vient en aide. Un processus très simplifié permettant au demandeur d'avoir le crédit pour assurer son épanouissement.

« Fort heureusement, j'avais dans mon quartier, trois amies qui avaient bouclé également leur formation et qui éprouvaient les mêmes difficultés que moi pour pouvoir se mettre à leur propre compte. Nous nous sommes alors constituées en groupe solidaire de 4 personnes et nous sommes repartis voir PADES Microfinance. Après l'enregistrement et quelques conseils d'usage, nous avons été mis en relation avec un Prestataire de Services Techniques qui a renforcé nos compétences en gestion de crédit. La formation à durer trois jours, et après celle-ci nous sommes retourné vers notre Institution de

Microfinance et le crédit s'est mis en place. Moi j'ai obtenu un crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir aménager ce petit espace que vous voyez. Avec le reste je me suis équipé d'un séchoir et de quelques quantités de mèches. Et depuis lors, j'ai pris en main mon activité et j'utilise toutes les stratégies nécessaires pour pouvoir fidéliser ma clientèle. Je peux sans langue de bois vous affirmer que quotidiennement, je parviens à avoir des recettes qui me permettent d'aller de l'avant. Je suis heureuse et épanouie car à présent je mets à contribution les enseignements que j'ai reçu lors de ma formation professionnelle ». Mais Afi n'ignore pas que pour pouvoir obtenir le second cycle du crédit AJSEF pour pouvoir consolider les activités de son salon de coiffure, qu'elle doit rembourser au bout de 1 an la totalité des 300.000 FCFA qu'elle a reçu majoré de 8 % comme taux d'intérêt. Les remboursements du crédit précédent étant une condition indispensable pour l'obtention du second cycle de crédit.

« Lors de la formation, on nous a bien expliqué que nous devons rembourser à temps et en montant tous les crédits que nous obtenons. Ce faisant, nous restons longtemps dans la dynamique de l'inclusion financière. De mon côté, je me suis organisé de telle manière qu'au bout d'une semaine j'arrive à dégager des recettes que je mets de côté. Ces différentes ressources sont compilées à la fin du mois et me permettent d'honorer ma mensualité de remboursement auprès de mon Institution de Microfinance. Ce faisant, personnellement, je n'ai aucune difficulté depuis le début vis-à-vis des remboursements ».

KD

Kozah

Formation sur le nouveau code foncier

Les membres des comités locaux de paix des préfectures de Tône, de l'Oti, de la Kéran et de la Kozah se sont familiarisés du 13 au 15 août à Kara avec les innovations du code foncier, la citoyenneté et le leadership.

La rencontre est organisée par le Programme des Nations pour le Développement PNUD en partenariat avec le Haut-commissariat à la Réconciliation et Renforcement de l'Unité

Nationale (HCRRUN). C'était dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre d'une infrastructure durable de paix au Togo.

Son objectif est d'outiller les membres des comités afin de les rendre capables de travailler pour l'enracinement d'un climat de paix et d'épanouissement des populations. Les participants ont été entretenus sur les normes et institutions pertinentes du code foncier organisant la préservation et la gestion des conflits fonciers ruraux, les stratégies et enjeux pour aiguïser leur leadership.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...Après une « analyse approfondie de la feuille route », le parti de Kodjo Agbéyomé fait en effet des propositions en quatre temps : Poursuite de la libération de l'ensemble des prisonniers interpellés et incarcérés ; Introduction après adoption en Conseil des Ministres, d'un nouveau projet de loi modificative de la Constitution, à l'assemblée nationale. Notamment sur la limitation des mandats du Chef de l'État, et le choix du scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection du Président de la République ; Réexamen du cadre électoral ; Rééquilibrage de la Composition de la CENI pour la rendre inclusive.

Cette expression d'un reste de foi dans la feuille de route qui oriente actuellement la vie politique de notre pays, met en avant l'espoir que ce soit les partis qui ont atteint un certain acabit, mais malheureusement écartés des discussions et négociations ayant conduit à l'élaboration de la feuille de route, qui disent le mot juste, objectif, etc. Et cela sans pression politique, pour sanctionner ou pour réhabiliter dans leur honneur des parties prenantes à cette crise et « ayant marqué leur accord à cette feuille de route », des partis pas toujours justes et rigoureux, en ce qui concerne surtout certains qui s'accrochent aux fenêtres de la C14, en songeant d'une certaine visibilité.

la sortie du parti de Kodjo Agbéyomé, en tout point de vue, est une bonne sortie pour la démocratie, avec l'espoir que des partis de croyances différentes, de convictions différentes sur des sujets politiques brûlants puissent dire leur part de vérité, oui ou non à cette feuille de route et à tout ce qui se fait pour sa mise en œuvre.

Ce début de dynamisme et de réalisme, avec Obuts, le Net et d'autres partis, souligne que le souffle chaud d'un « peuple » - au sens vrai du terme - très attentiste est désormais sur la nuque de ceux qui, surtout dans l'opposition, croyaient pouvoir jouer indéfiniment, faire semblant et se faire tacitement l'adjuvant du parti

au pouvoir. Le temps du faire semblant peut aussi être résolu si les fruits tiennent la promesse des fleurs.

Et déjà vient le temps de se demander quelle est la prochaine étape, après ce vent de désaveu contre la Ceni, les annonces incertaines et infructueuses de l'arrivée des facilitateurs ?

Cette interrogation de sens et de pertinence contre la malice et la ruse politique sera-t-elle portée dans tous les recoins du pays pour mobiliser les énergies, surtout celles des électeurs, pour les opérations de recensement qui devront débuter début octobre prochain ?

Regardant la montre et méditant sur la formule de

Alphonse de Lamartine : « Ô Temps ! Suspend ton vol », le gouvernement ne veut pas être victime de l'inconstance, de l'indécision, de la ruse politique... caractéristiques, de certains partis politiques ces dernières années au Togo. car il n'est pas moins évident qu'on assiste à la veille des élections, à des scénarii d'acceptation de participation de beaucoup de leaders qui semblent jurer aujourd'hui qu'ils n'iront pas aux élections. Une option qui ouvre souvent droit sur des poubelles des échecs aux élections. Et après, on s'abonne à l'argutie et aux historiettes d'une élection non transparente et non équitable.

Dieudonné Korolakina

Législatives prochaines

Unir à la reconquête du territoire national

Depuis deux semaines, la scène politique togolaise nous offre un spectacle différent de celui qu'on a connu il y a un an. A la place des manifestations quasi quotidiennes de la Coalition des 14 et du rejet apparent du parti au pouvoir, l'on assiste plutôt à des mobilisations teintées des couleurs telles que le bleu et le blanc. Le parti Union pour la République (Unir) est en opération de charme auprès de ses militants et sympathisants de l'intérieur du pays.

Pendant des mois, par les médias traditionnels et surtout les réseaux sociaux, les adversaires du parti au pouvoir ont voulu faire croire que ce dernier était vomi par l'ensemble du peuple togolais, du nord au sud et de l'est à l'ouest. La mobilisation réussie par le Parti national panafricain, a aussi été un des éléments sur lesquels beaucoup de personnes se sont basées. Même les manifestations organisées par Unir et les



Des militants du parti UNIR

descentes populaires du chef de l'Etat sur le terrain, n'ont pas suffi à les convaincre que le peuple est pluriel et que le parti

Unir a toujours ses militants derrière lui. La preuve vient d'être faite avec les rencontres que les sommités de ce parti

ont organisées avec la base à travers le pays.

Le Bureau national du parti a sillonné du 20 au 25 août les villes de Tsévié, Dapaong, Kara, Sokodé et Atakpamé à la rencontre des cadres et membres des comités préfectoraux et communaux du parti afin d'échanger sur les enjeux et défis des prochaines échéances électorales. Les militants, sympathisants, et représentants locaux du parti, ont massivement soutenu toutes ces réunions.

Dans le moyen mono, on a vu des centaines de milliers de personnes prendre d'assaut les rues pour dire merci au chef de l'Etat, président du parti Unir pour ses actions dans la préfecture. Que ce soit dans la capitale ou dans les localités de l'intérieur, la mobilisation

en faveur du parti Unir est au rendez-vous. Au dire des premiers responsables, il faut tout mettre en œuvre pour remporter les prochaines élections.

C'est le signe qu'au-delà des gesticulations qu'on a observé pendant des semaines sur la scène politique, Unir garde toute sa place dans le cœur des Togolais. Toutes ces personnes qui sont sorties massivement à la rencontre des responsables du parti, n'ont tout de même pas été forcées. Elles y sont allées volontairement et par conviction. L'opposition a donc tout intérêt à laisser les débats inutiles et à se mettre au travail. Sinon, la vague d'Unir risque encore de balayer tout sur son passage.

La rédaction

Grattage ou tirage sur l'arrivée des facilitateurs?

Gilbert Bawara tire la C14 de ses « rêves »

Viendront ou viendront pas ? La question de l'arrivée à Lomé des deux facilitateurs au dialogue inter-togolais et de la Commission de la Communauté des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) a été au cœur de nombreuses supputations des acteurs politiques de l'opposition togolaise.

Une partie de la presse togolaise a même annoncé à deux reprises en l'espace d'une semaine, la venue au Togo des présidents Nana Akufo-Addo et Alpha Condé en vue de resituer ou de recadrer les points inscrits dans la feuille de route de la Cedeao qui font l'objet d'un accord entre le gouvernement et son opposition.

De fait, depuis la tenue le 31 juillet, date de la conférence des chefs d'Etat de la Cedeao qui a accouché d'une feuille de route conviant aux élections le 20 décembre, la Coalition des 14 partis de l'opposition s'est soustraite de ces propositions

pour, à son tour, élaborer une plateforme revendicative. Elle se disait en effet que la date du 20 décembre n'était qu'une indication de l'organisation sous régionale considérée par le pouvoir comme un impératif. Les leaders de cette frange de l'opposition ont à plusieurs reprises, émis leur souhait aux facilitateurs, de contraindre le gouvernement à un report du scrutin législatif. Pour ainsi dire, la C14 voudrait une « conférence bis » de la Cedeao alors qu'une séance de recadrage avait été tenue entre les deux protagonistes au dialogue et Jean-Claude Kassi Brou, le président le Commission de la Cedeao.

Alors que la Cedeao n'a répondu aux multiples invites de la C14 (car s'étant montrée largement disponible sur le cas togolais), ses responsables dénoncent cette fois, la légitimité même de l'organisation. Eric Dupuy, le conseiller du chef de file de l'opposition déclarait en ce début de semaine que « la Cedeao joue la montre en faveur du pouvoir » car « nous avons saisi les chefs d'Etat et la Commission de la Cedeao pour leur dire qu'il y a des insuffisances dans la feuille de route et nous aimerions discuter avec eux, mais depuis, rien ».

Comme si la Cedeao était une juridiction spécialement

dédiée à la C14 ! Ces propos de la porte-parole de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) justifient, dans le fond, les récentes suppositions de l'opinion nationale sur un éventuel nouveau round du dialogue inter togolais.

Depuis fin juillet, le gouvernement par contre s'est abonné absent dans l'univers médiatique togolais. L'exécutif et le parti présidentiel Union rompus à la tâche, constatent-on sur le terrain. Comme un coup isolé qui arrête le combat de la Coalition sur la Cedeao, l'interview accordée par Gilbert Bawara, ministre et porte-parole du gouvernement au dialogue au site d'informations Togobreakingnews vient refroidir les ardeurs de la C14. « Nos concitoyens finiront par croire que les facilitateurs et leurs représentants sont des fantômes, alors que nous sommes face aux rêves de

certaines responsables de la Coalition et des médias qui leur sont proches », a lancé le ministre de la Fonction publique.

Citant l'emblématique homme politique anglais Winston Churchill, Gilbert Bawara a regretté « l'erreur » de la C14 d'entretenir de faux espoirs. « Au lendemain du sommet du 31 juillet, le gouvernement a convié les responsables de la Coalition à des contacts et échanges, le 7 août, au ministère de l'administration territoriale. La coordinatrice de la Coalition a récusé cette initiative et annoncé la saisine et l'arrivée imminente de la facilitation », a déclaré Gilbert Bawara. Et de conclure que « lorsque des visites ou missions seront projetées, les facilitateurs, leurs représentants et la Cedeao l'annonceront par des voies autorisées ».

Prosper Awih

Mali/Législatives**Le 1er tour des législatives fixé au 28 octobre 2018**

Au Mali, le calendrier électoral semble ne plus tenir compte de l'instabilité sociale et politique du pays. Après la réélection du président sortant Ibrahim Boubacar Keita le 12 août dernier, le gouvernement se lance à la préparation des élections législatives qu'il prévoit de tenir à partir du mois d'octobre prochain.

C'est l'une des informations importantes du Conseil des ministres du mardi 28 août dernier tenu à Bamako. Présidé par le chef du gouvernement Soumeylou Boubeye Maïga, le Conseil a décliné les différentes dates au cours desquelles les élections législatives se tiendront. Les Maliens retourneront

donc dans les urnes, pour le compte du 1er tour, le 28 octobre 2018 et le 18 novembre pour le second tour. Et conformément à la loi, la campagne électorale pour le premier tour des législatives se déroulera du 6 au 26 octobre prochain. Mais c'est dans un contexte de crise post-électorale que le gouvernement malien envisage d'organiser une

deuxième consultation, alors qu'il n'a pas encore réglé le reliquat de la présidentielle du 12 août. Du moins, ce reliquat fait de manifestations et des arrestations extrajudiciaires d'opposants. Dénonçant des fraudes massives qui n'ont pas convaincu la Cour constitutionnelle malienne, l'opposant Soumaïla Cissé,



Un bulletin de vote

a été battu comme en 2013, au second tour de l'élection présidentielle du 12 août 2018. Se proclamant président élu, Soumaïla Cissé a appelé ses partisans à des manifestations qui ont

plongé le pays dans une sorte de crise post-électorale, alors que le pays doit aussi faire face aux incursions djihadistes surtout dans le nord du pays.

T.M.

Kenya/Arrestation de la vice-présidente de la Cour suprême**Une victoire personnelle du président Kenyatta ?**

Uhuru Kenyatta avait fait la promesse de « s'occuper de la magistrature » dans une menace à peine voilée à l'encontre de cette institution qu'il qualifiait de corrompue. L'arrestation de la vice-présidente de la Cour suprême, sonne-t-elle le glas d'une vendetta personnelle du président ou est-elle justifiée par des promesses de bannir la corruption dans le pays ?



Philomena Mbete Mwilu, ex vice-présidente de la Cour suprême du Kenya

Philomena Mbete Mwilu faisait partie des juges qui avaient annulé la réélection du président Uhuru Kenyatta en août 2017. Cette décision historique avait provoqué l'organisation d'une deuxième présidentielle en octobre 2017, boycottée par l'opposition et finalement remportée par l'actuel président. Comme s'il avait gardé une dent contre tous ceux qui avaient participé à cette décision historique, le président Kenyatta avait promis de s'occuper des magistrats du pays.

Mais les magistrats ne sont pas seuls dans cette guerre contre la corruption lancée en 2017 par Kenyatta. Des hauts responsables de l'Agence nationale pour la jeunesse, de la compagnie nationale d'électricité ou encore l'ex-gouverneur de Nairobi ont été arrêtés et sont poursuivis pour des faits de corruption. Ce qui efface un peu l'argument selon lequel, l'arrestation de la vice-présidente de

la Cour suprême serait le fait d'une vengeance personnelle du président Kenyatta.

D'ailleurs, Noordin Haji, le directeur des poursuites publiques, dément catégoriquement ce téléguidage de cette arrestation par la présidence kenyane. « Nous sommes une institution indépendante et nous ne sommes dirigés par personne », a-t-il laissé entendre, avant d'envoyer une mise en garde à l'endroit des autres magistrats et enquêteurs de police qui usent de leur position pour s'enrichir aux dépens du peuple kényan.

Soupçonnée d'enrichissement illégal, Philomena Mbete Mwilu comparait devant le tribunal de Milimani. Elle est aussi mêlée au meurtre de son garde du corps tué par balle en 2017, dans des circonstances non élucidées, la veille d'une audience de la Cour suprême sur un éventuel report de la deuxième élection présidentielle.

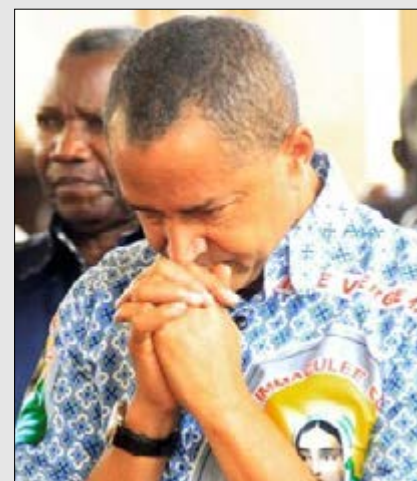
T.M.

RDC/Inculpation de Katumbi par la Justice belge**Une histoire de passeport qui entame la crédibilité de l'opposant**

Décidément, l'ancien gouverneur de la riche province du Katanga n'a pas encore fini de se débarrasser des soucis judiciaires qu'il a avec son pays d'origine, qu'il se retrouve encore mêlé à un autre en Belgique. En déplacement vers la Belgique venant d'Israël, l'homme d'affaires a été inculpé pour « faux en écriture publique » par la justice belge. Une situation qui n'est pas de nature à arranger son image d'homme crédible aux yeux des Congolais qui veulent faire de lui le président et l'homme providentiel de la RDC.

Lors d'un transit entre Israël et la Belgique, Moïse Katumbi a dû se séparer de son passeport malgré lui pour le remettre aux agents de la police belge. Dans ce passeport retiré, la page d'identité originale du document de voyage présenté au contrôle avait été remplacée par une autre.

Pour l'Office des étrangers de Belgique, premier concerné, le passeport confisqué et détenu par le Parquet de Vilvorde depuis le 14 juin 2018, il s'agit tout simplement d'un « faux document » puisqu'il a été altéré en partie. Une infraction aux règles de séjour en Belgique pour l'homme d'affaires qui y vit en exil depuis plus de deux ans. Devant l'incapacité de l'homme d'affaires de fournir un passeport authentique, l'Office a saisi la justice. Il est donc inculpé pour « faux en écriture publique » par la justice belge. Une procédure qui soulève plusieurs questions. En effet, si la règle veut que l'on ne puisse pas détenir deux passeports d'un seul et même pays (la RDC), avec quel document Moïse Katumbi a pu se rendre en Russie pour la Coupe du Monde ou en Afrique du Sud d'où il s'est rendu en Zambie pour tenter d'entrer en



Moïse Katumbi

RDC par la route les 3 et 4 août 2018 ? Même si beaucoup se sont autorisés à douter de la présence effective de Moïse Katumbi à la frontière entre la Zambie et la RDC, l'hypothèse de son passeport retiré pour un défaut de régularité confirmerait une autre qui fait rage en RDC, celle de sa double nationalité. Aurait-il utilisé un passeport délivré par un autre pays pour ses voyages ?

Autant de questions qui amenuisent en réalité ses chances, même s'il était légalement autorisé à participer à la présidentielle de décembre 2018 prochain, de remplacer son ancien allié Joseph Kabila.

T.M. et La Tribune Afrique

Vaincre la faim en Afrique en 2025**La FAO donne du souffle à la BAD**

Pour « Nourrir l'Afrique » d'ici 2022, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intensifient leurs collaborations en vue d'endiguer la famine et la sous-alimentation sur le continent.

La FAO et la BAD, une alliance nouvelle pour une collaboration de longue date ! C'est en substance ce qui ressort de la visite en Italie du président de la BAD au siège de la FAO. Au menu des échanges, un financement majeur orienté vers les secteurs stratégiques de l'éradication de la famine sur le continent.

C'est mardi dernier, au siège de l'organisation onusienne à Rome que Akinwumi Adessina, le président de la Banque africaine de développement a paraphé un accord de financement de 100 millions de dollars soit 55 milliards de francs CFA. La cérémonie de signature de ce partenariat entre les deux institutions a eu lieu en présence de José Graziano da Silva, le directeur général de la FAO.

Le défi d'un développement durable Pour les deux institutions d'aide et de financement du développement, l'accord devrait permettre de booster les engagements des uns et des autres en faveur

d'une alimentation saine en Afrique. Le partenariat entre la BAD et la FAO marque également un pas vers une forte intensification des efforts communs pour une mobilisation plus accrue de financement en faveur du combat contre la faim et la malnutrition sur le continent noir.

L'engagement est de taille pour les Nations unies, celui d'atteindre le deuxième objectif de développement durable qui vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

L'accompagnement de l'organisation onusienne est donc salubre tant, l'Afrique de par ses différentes régions économiques est confrontée à plusieurs crises alimentaires bien souvent nourries par les guerres civiles, les instabilités sécuritaires mais aussi les effets de changements climatiques. C'est ainsi que des organisations de défense du droit à l'alimentation notent

une extrême malnutrition en Ethiopie quand apparaissent des vagues de sécheresse qui influent négativement sur les pratiques agricoles. Le Soudan qui est également confronté à une guerre depuis six ans n'en est moins épargné.

Et c'est prioritairement dans ces pays que devrait être orienté le financement de la FAO qui s'étale sur une période de cinq ans. Selon les informations fournies par nos confrères du journal en ligne Financialafrik, l'éradication de la malnutrition en Afrique passera par une nouvelle alliance FAO-BAD. Cette coopération « stratégique » vise en effet à améliorer la qualité et l'impact des investissements dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et du développement rural.

L'alliance FAO-BAD pour « nourrir l'Afrique » Le financement aide, selon le numéro un de la FAO, l'Afrique à atteindre les Objectifs de développement durable afin de « tirer le meilleur parti possible des investissements dans l'agriculture, notamment ceux du secteur privé,



José Graziano da Silva et Akinwumi Adessina

essentiel pour sortir des millions de personnes de la faim et de la pauvreté en Afrique ainsi que pour garantir une production alimentaire suffisante et créer assez d'emplois dans les zones rurales pour la population croissante du continent ».

L'accord témoigne de l'engagement de la BAD et la FAO à accélérer l'exécution de programmes de grande qualité et à accroître les investissements dans les partenariats public-privé dans le secteur agricole, a affirmé pour sa part Akinwumi Adessina. Et de dire, « cela nous aidera à atteindre l'objectif de transformer les activités agricoles en entreprises, tel qu'exprimé dans la stratégie 'Nourrir l'Afrique' de la banque ».

L'initiative « Nourrir l'Afrique » de la BAD a été lancée il y a trois ans. Le projet compte hisser le portefeuille des

investissements à plus de 12 mille milliards de francs CFA dans l'agriculture africaine d'ici 2025. Il s'agira prioritairement, pour la Banque africaine de développement, d'améliorer les politiques agricoles, les marchés, les infrastructures et les institutions en vue de garantir un développement harmonieux des chaînes de valeur agricoles et l'efficacité des technologies mises à la disposition de plusieurs millions d'agriculteurs.

Un plan d'action qui prend en compte l'accroissement des investissements dans le public et le privé, l'amélioration d'un climat plus favorable aux investissements. Par ailleurs, la programmation d'activités de sensibilisation a été adoptée par la BAD pour mener à bien son ambition de nourrir l'Afrique d'ici 10 ans.

Prosper Awih

Hausse de 5% des investissements publics au PIB sur 7ans**Pour 2018-2022, l'Etat devrait laisser libre cours au secteur privé**

Sur les sept dernières années, l'Etat togolais a renforcé sa présence dans l'économie nationale. La part des investissements publics effectués par les différents gouvernements successifs ont fortement bondi depuis l'année 2010.

En atelier de travail du mardi à hier mercredi, le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement du Togo (Cadert) a mené une étude sur « la contribution des partenariats public-privé au développement du secteur agricole au Togo » et fait un inventaire sur la participation de l'Etat à l'économie nationale sur les sept dernières années.

En 2010, le Togo, à travers la vision de son chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'est engagé dans de vastes programmes d'investissements publics à travers la construction d'infrastructures porteuses de croissance et créatrice d'emplois. Dans la capitale et

dans les principales villes de l'intérieur du pays, les routes ont été construites, les administrations renouvées ou encore la construction de la nouvelle aéroport qui fait passer le Port autonome de Lomé dans le cercle très restreint des ports modernes de l'Afrique et même du monde.

Ces choix de politique économique de l'exécutif togolais porte à 5%, la part des investissements de l'Etat dans le Produit Intérieur Brut (PIB) qui représente la richesse nationale. Elle est ainsi partie en double. 20 ans en arrière en effet, la part des interventions financières de l'Etat ne représentait que 2.5% de la richesse du pays. Sur une belle partie de cette période

le Togo était mis sur la liste noire de ses partenaires au développement comme l'Allemagne ou l'Union européenne qui contribuaient significativement aux ressources budgétaires de l'Etat. Il faudra également noter la cure d'austérité imposée à la fin des années 1970 à l'Etat par les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) pour mauvaises pratiques en matière de gestion des finances publiques.

Sur les sept dernières années en revanche, les investissements publics de l'Etat du Togo lui ont fait gagner des points dans un récent rapport de la Banque



Selom Klassou

africaine de développement (BAD) qui classe le Togo comme le premier pays d'Afrique subsaharienne qui a le plus investi pour de son économie en 2017.

Mais pour les quatre prochaines années, l'Etat compte se « désengager de l'économie ». Le Plan national de Développement (PND) en est d'ailleurs une parfaite illustration. Dans sa

stratégie 2018-2022, l'Etat ne contribuera que pour 1 623.1 milliards de francs CFA aux ressources à mobiliser, représentant seulement 35% des ressources totales. Pour le reste des 65 %, le gouvernement togolais se base sur un partenariat avec le secteur privé pour la réussite de son plan de développement.

Prosper Awih

Gaz butane

Nécessité, précaution d'utilisation et plaidoyer

L'avancée du désert, surtout dans certaines parties du Togo, amène les défenseurs de l'environnement à conseiller l'utilisation de gaz butane au détriment du charbon de bois qui provoque l'abattage anarchique des arbres. La vulgarisation du gaz butane dans le pays au profit des ménages et des particuliers incite TogoMatin à s'intéresser à sa nécessité, son utilisation ainsi qu'au plaidoyer qui se fait pour son accessibilité à toutes les bourses de sorte à lutter contre la déforestation.

Gaz butane, un produit de première nécessité



Des bouteilles de gaz butane

La décision du gouvernement qui a conduit à la hausse des prix des produits pétroliers à compter du 28 août 2018 au Togo a épargné le gaz butane. Les prix de vente de ce gaz qui sert à cuisiner dans les ménages restent inchangés. Les bouteilles de 12,5 Kg et de 6 Kg sont maintenues respectivement à 6.500 F CFA et à 3.120 F CFA.

Le butane, considéré comme un produit à caractère social, bénéficie d'une réglementation particulière. Son prix de vente est administré par l'Etat qui détermine les prix d'achat des produits auprès des raffineries, soit les prix de reprise, et assure une marge fixe à tous les intervenants du secteur notamment les centres emplisseurs, les sociétés distributrices, les dépositaires et les détaillants.

Le butane, considéré comme étant un produit de première

nécessité, bénéficie toujours de certaines considérations de sorte que sa provision soit à la portée de bourse de chaque togolais. Les prix des charges conditionnées continuent donc à être régis par le gouvernement. En revanche, les sociétés de distribution, les dépositaires et les détaillants sont tenus de maintenir le prix de vente constant.

Qu'est-ce que le gaz butane ?

Le gaz butane est ce qu'on appelle un Gaz de pétrole liquéfié, ou plus communément un GPL, tout comme le propane. C'est un hydrocarbure composé de carbone et d'hydrogène. Le butane est une énergie dérivée de la distillation du pétrole brut. On peut également en produire lors de l'extraction de gaz naturel. Ce dernier possède généralement près de 90% de méthane et moins de 5% de butane.

Le butane est un gaz



Des bouteilles dans un dépôt

extrêmement simple à utiliser. Vendu en bouteille uniquement, il permet de cuisiner sur un appareil de chauffe (gazinière) ou bien d'être raccordé à un système de chauffage d'appoint pour améliorer le confort d'un logement et mieux maîtriser

Le stockage du butane se fait sous forme liquide, il retrouve un état gazeux lors de son utilisation. Lorsqu'il est conservé en bouteille, le simple fait d'ouvrir le robinet permet alors au gaz butane de se vaporiser et de retrouver une forme gazeuse.



Une cuisinière à gaz

les dépenses d'énergie. Sa structure en carbone est faible, ce qui lui confère des propriétés intéressantes d'un point de vue environnemental.

Quelles sont ses propriétés ?

Le gaz butane possède une faible pression qui permet une mise en bouteille facile. Ainsi, son utilisation se fera sans grands risques pour les particuliers.

Ce phénomène de vaporisation se produit également quand le butane est confronté à des températures négatives, ce qui en fait un gaz à utiliser principalement à l'intérieur.

Comment l'utiliser ?

Le gaz butane est essentiellement utilisé pour faire fonctionner des appareils domestiques, en grande partie

pour la cuisson. Il va ainsi pouvoir alimenter des fours, des plaques de cuisson et autres gazinières. Il peut également être utilisé avec des appareils extérieurs comme un barbecue à gaz, un désherbeur thermique, ou encore une plancha, à condition qu'ils ne soient pas trop gourmands en énergie. Sa faible résistance aux températures négatives en fait un gaz peu approprié pour l'alimentation de systèmes de chauffage lors des hivers rudes. Néanmoins,

jamais une bouteille de butane se trouvait à l'extérieur pendant trop longtemps, il devient alors impératif d'attendre plusieurs dizaines de minutes pour permettre au gaz qu'elle contient de retrouver une température permettant une utilisation en toute sécurité.

Précautions pour l'utilisation

Il convient de respecter certaines précautions d'usage pour l'utilisation de vos bouteilles et tuyaux de gaz :



Recharge dans un dépôt

le gaz butane possède la qualité d'être facilement transportable, il va donc parfaitement convenir à des appareillages mobiles comme peut l'être un petit chauffage d'appoint. Le butane est également apprécié, pour son absence d'odeur, par certains industriels, comme les fabricants de briquets, de barquettes alimentaires ou encore de gaz réfrigérant (ceux utilisés pour faire fonctionner les réfrigérateurs).

Comment le stocker ?

Avec, comme mentionné précédemment, une température de vaporisation située aux alentours de 0°C, le gaz butane se doit d'être conservé à l'intérieur, contrairement au propane qui, lui, doit être stocké en dehors du domicile pour des raisons de sécurité. Si

- Vérifier la date de validité du tuyau gaz (indiquée en clair sur les tuyaux en caoutchouc) ;
- Privilégier l'utilisation d'un tuyau souple inox onduleux dont la durée de vie n'est pas limitée ;
- Toujours placer votre bouteille à la verticale, de manière stable ;
- Ne pas stocker votre bouteille dans une cave ou un sous-sol ;
- Ne pas stocker votre bouteille à la chaleur ;
- Vérifier la couleur de la flamme de combustion ;
- Ne pas laisser la bouteille de gaz à la portée des enfants ;
- Conserver la bouteille dans un endroit bien ventilé.

Dans les conditions normales d'utilisation, afin d'assurer le fonctionnement correct de l'installation, il est recommandé de changer le détendeur dans les 10 ans suivant la date de fabrication.

Appel du MMLK à réduire le prix du gaz butane



Journée de l'arbre

À la veille de la journée de l'arbre que le Togo célèbre chaque 1er juin et face aux menaces de désertification, le Mouvement Martin Luther King (MMLK) a lancé un appel pour encourager le reboisement dans le pays mais aussi pour la promotion de l'utilisation du gaz butane par les ménages.

En se référant au passé, le MMLK a rappelé que le système écologique a été renforcé par la préservation et la conservation de ces diverses existences forestières et arbustes en respectant les principes environnementaux. Pour preuve, l'institution le 1er juin 1977 d'une

actuelle.

Etant donné qu'il se profile à l'horizon des problèmes désertification et que la nature se réchauffe, le MMLK pense qu'il faut interpeller chacun à empêcher en partie la déforestation. A ce sujet, il estime qu'il y a lieu que les besoins en bois de chauffe et du charbon de bois soient assurés par l'usage du gaz butane sur toute l'étendue du territoire. Dans le cas d'espèces, une réduction du prix du gaz de ménage s'impose selon le MMLK. En tout, le ministre de l'Environnement, M. André Johnson, a convié il y a deux



À la recherche du gaz butane

journée de l'arbre au cours de laquelle des plants de diverses catégories sont mis en terre sur toute l'étendue du territoire.

Pour le pasteur Edoh Komi, le président du mouvement, la journée a perdu son sens et se limite à des actions médiatiques de quelques autorités administratives et politiques alors que la majorité de la population reste en marge de cette journée. Il propose que soit réorganisée la journée de l'arbre afin qu'elle sorte des sentiers battus et de sa léthargie

ans les ménages, bref les consommateurs à opter pour le reboisement en optant pour l'utilisation du gaz butane dans les foyers au lieu du charbon de bois. Cet appel, s'il a l'air d'être attendu en partie par une frange de la population, il doit être accentué et encouragé auprès de la grande majorité de la population par le gouvernement, afin que nous fassions du Togo un pays verdoyant où il fera bon vivre pour nous-même et la génération à venir.

TogoMatin

Les différentes bouteilles de Gaz butane : cas de Total Togo

Bouteille de 6kg
Bouteille de 12,5kg
Bouteille de 32kg
Bouteille de 35kg

Gamme de prix

Bouteilles : 6Kg - Prix FCFA : 3120 - Consigne : 15000 F CFA
Bouteilles : 12.5Kg - Prix FCFA : 6500 - Consigne: 25000 F CFA
Bouteilles : 32Kg - Prix FCFA : 16640 - Consigne : 60000 F CFA
Bouteilles : 35Kg - Prix FCFA : 18200 - Consigne: 60000 F CFA

Pharmacies de garde de Lomé du 27/8 / au 03/9 / 2018

3e ARRONDISSEMENT, Bd.13Janv.	22 21 52 27
HANOUKOPE, Av.Nvl marche	22 21 01 15
BEL AIR, Près de Palm Beach	22 21 03 21
DEO GRATIAS, Kotokou-Kondji	22 21 83 31
BIOVA, Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
ADJOLOLO, Rue F. j. STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE Face Mairie	22 21 26 39
St KISITO Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE Protestant	22 22 45 71
St PAUL Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRAWAWÉ Hédranawé	22 26 49 61
NOTRE DAME Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUESSAN Keguè	23 20 04 57
PHARMACIE 2000 BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECA Adidogomé,	22 51 22 82
LA REFERENCE Adidogomé	22 51 12 12
BONTE SEGBE	93 95 80 78
DJIDJOLE DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre Dame de LOURDES Agoè	224401 01
CONFIANCE Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE Agbalepédogan	70 43 15 49
OSSAN Carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES Vakpossito	70 42 37 72
LA GRÂCE Agoè	22 25 91 65
MAINA Agoè Assiyéyé,	22 33 65 34
DIVINA GRACIA Agoè-Fiovi	93 83 91 00
ABRAHAM Agoè-Logopé	22 50 10 00
TAKOE Agoè Zongo	22 34 03 42
LE DESTIN Baguida	70 41 15 41
La FLAMME D'AMOUR Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
 Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

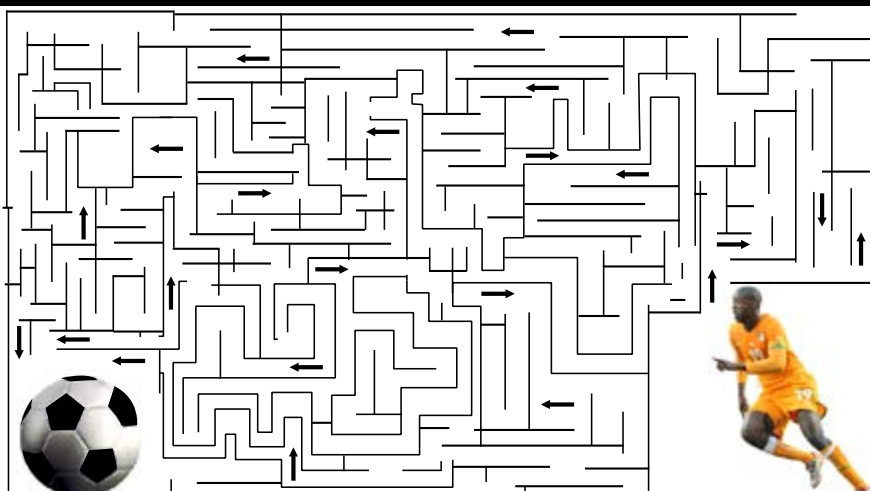
Réflexion

Un couple s'est marié et ils ont eût plusieurs enfants. Dans peu de temps, la femme est tombée malade. Après plusieurs tentatives sans solution, ils ont découvert que le problème provient d'un membre de la famille de la femme en question et à partir de ça l'homme a fait semblant qu'il voyage juste pour un temps et il a abandonné la femme en lui disant qu'il va à la recherche de quelqu'un pour le traitement.

La femme s'est débrouillée seul avec les enfants et un jour elle a trouvé quelqu'un qui lui aida dans le traitement de la maladie et grâce à Dieu elle s'est améliorée. Maintenant l'homme qui a aidé la femme avec tout ces moyens jusqu'à ce que la femme ne guérisse est tombé amoureux de la femme et veut l'épouser.

Alors la question est que la femme doit-elle refuser la demande de l'homme sachant que son mari ne reviendra plus malgré qu'ils ne sont pas divorcés?

Jeux: Aidez ce joueur à retrouver son ballon tout en faisant attention aux flèches malveillantes.



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

Littérature africaine

« Douleur intime », l'histoire d'une jeune fille prise dans l'étau d'une série de drames

Roman satirique et réaliste, « Douleur intime » est une œuvre de l'ivoirienne Fatou Diomandé. D'après une interview du site Koaci, ce premier ouvrage de Diomandé est une œuvre à caractère éducatif qui aborde plusieurs thématiques liées à la société. Ainsi, l'auteure peint la jeune fille Myra, enlisée dans le vent du destin.

Paru aux éditions Valesse en 2017, le roman « Douleur intime » évoque différents thèmes dont le viol, le VIH-Sida, les grossesses en milieu scolaire, des relations parents-enfants et l'amitié. « Douleur intime », cette œuvre de 102 pages est l'histoire d'une jeune adolescente qui, en préparant son Bac se fait malheureusement violer par un ami de classe, Yaël. Suite à ce viol, la vie de Myra

a basculé ayant contracté non seulement le Sida mais aussi une grossesse. Bien qu'elle ait reçu une bonne éducation, Myra se retrouve prise dans l'étau d'une série de drames qui dépassent son entendement et la plongent dans l'abîme. Le soutien et la compréhension de ses parents, derniers recours de la jeune fille troublée et perdue étaient presque inexistantes. Pour la famille de la jeune Myra, leur

honneur et leur dignité sont en jeu, et il faut les sauver à tout prix. Ainsi, la jeune fille s'est vue expulser de la maison par ses parents... Dans cette œuvre, des parents sont vivement indexés. Pour l'écrivaine ivoirienne Fatou Diomandé, il est temps qu'en Afrique, les parents aient une oreille attentive pour leurs enfants. « Ici, Myra n'a pas eu la chance d'être écoutée par ses parents. A peine elle a voulu se confier à sa mère



Fatou Diomandé

afin de lui expliquer l'acte qu'elle avait vécu, sa mère n'a pas eu d'oreille », s'est indignée Fatou Diomandé. Pour l'écrivaine, il y a de la drogue qui circule dans les écoles, sans oublier que ces milieux éducatifs sont également le théâtre des pratiques sexuelles. Elle convie donc chaque parent à sensibiliser son enfant à la maison. Né à Bouaké en Côte d'Ivoire, Fatou Diomandé a

fait ses études primaires et secondaires à Bouaké avant d'aller à Abidjan où elle a suivi une formation sociale sanctionnée par un diplôme d'éducatrice spéciale. « Douleur intime » est son premier ouvrage. Dès sa sortie en 2017, il est introduit dans les ouvrages étudiés dans les lycées et collèges de Côte d'Ivoire par le ministère de l'Éducation nationale.

Nadia E.

« Miss Littérature »

L'ambassadrice du monde littéraire togolais bientôt élue !

« Miss Littérature » est un concours littéraire dédié aux jeunes filles, en particulier élèves et étudiantes âgées de 18 à 24 ans. Après la présélection des candidates, place à présent à la demi-finale, prévue le 29 septembre prochain à Lomé.

Le concours littéraire, « Miss Littérature » a pour objectif de promouvoir la littérature togolaise et encourager la lecture dans les milieux scolaires et professionnels. La phase de la demi-finale mettra en compétition quinze candidates et va se dérouler en deux étapes, l'écrit et l'oral. D'après les organisateurs, l'écrit portera sur le compte rendu de l'étude d'une nouvelle d'un écrivain togolais et l'oral sur les questions de



culture générale.

A l'issue de cette petite finale, dix candidates vont être retenues pour

prendre part à la grande finale nationale prévue le 2 novembre 2018, en prélude à la Foire internationale

du Livre de Lomé, qui se tiendra du 8 au 12 novembre prochain.

La finale sera meublée par l'analyse critique écrite d'un roman de littérature africaine. Par ailleurs, les candidates devront faire un plaidoyer sur un thème qui sera suivi d'une phase orale de culture littéraire générale. Tout

cela va permettre d'élire la miss et sa dauphine qui représenteront le Togo à la régionale qui se tiendra l'année prochaine à Cotonou, la capitale béninoise.

D'après les propos de Steve

Bodjona, président du Club « le littéraire », le concours « Miss Littérature » vise à promouvoir l'excellence et susciter plus d'intérêt de la jeune fille pour le livre, instrument par essence de culture et de formation rigoureuse. Ce challenge littéraire, première du genre porte sur le thème : « La jeune fille au cœur de l'excellence littéraire ».

« Miss Littérature » est une compétition livresque organisée par le club « Le littéraire », qui regroupe de jeunes écrivains togolais désireux de converger leurs efforts pour la promotion de la littérature au Togo.

Nadia E.

Lire

Les frasques d'Ébinto d'Amadou Koné. Ed Hatier. 1979 Pp 39-40

« ...Les quelques jours que je passai dans la capitale furent consacrés à la promenade et au cinéma. Du matin au soir je flânais sur les trottoirs grouillants d'hommes ; j'entrais dans les grandes boutiques sans jamais rien acheter. Je connus le samedi soir abidjanais avec son monde fou, ses bagarres et ses scandales, ses innombrables bals. Je pensai que Muriel avait toujours vécu dans cette atmosphère étouffante et qu'elle n'avait jamais

soupçonné le calme et les joies villageoises. Je me dis qu'un jour, je lui montrerais la vraie vie africaine, la seule vie qui me convenait. Et un jour, j'eus la curiosité d'aller visiter le musée. J'y trouvais d'innombrables masques, des costumes de danses traditionnelles, des statuettes en terre cuite ou en bronze venant de presque toutes les régions d'Afrique. La vue de ces objets me révolta plutôt. Oui, on laissait mourir la tradition et on croyait la faire survivre comprimée dans une salle. Que représentaient ces objets autrefois sacrés et maintenant bafoués et profanés ? On voulait conserver les valeurs dans

l'artifice, peut-être pour les touristes... Mais l'esprit, comment le conserver puisqu'il n'était pas à montrer aux touristes ? Je sortis du musée, habité par un sentiment de révolte et d'impuissance. Je venais tout juste de sortir du musée, quand je fus accosté par un inconnu. Bonjour mon enfant, me dit-il d'un ton à la fois humble et familier. L'homme était assez âgé : une cinquantaine d'années peut-être. Il était décentement habillé mais avait le visage triste. Bonjour monsieur... Il me semble que nous nous sommes déjà rencontrés à Bouaké... Je ne connais pas Bouaké, monsieur, et

je ne me rappelle pas votre visage... Voilà, mon enfant... J'étais malade depuis trois mois. Je suis d'Abengourou. Ma femme m'a envoyé ici et on m'a hospitalisé. Je suis maintenant remis. Dieu merci. Mais tout l'argent que j'avais, je l'ai dépensé à la pharmacie. Actuellement, je suis sans le sou et depuis le matin je n'ai pas mangé. J'attends ma femme qui doit m'envoyer une petite somme pour faire mon transport et rentrer chez moi.

Il me scruta de ses petits yeux pour voir quel effet cette histoire avait produit sur moi, avant de conclure : J'ai faim, mon enfant. Ne pourrais-tu pas me donner

quelque chose ? Je n'avais plus que cinquante francs. Je les lui donnai. Il s'éloigna tout en marmottant des remerciements et des bénédictions. Je rentrai à la maison et oubliai l'incident. Trois jours plus tard, je longeais la rue numéro douze à Treichville quand j'entendis une voix derrière moi. Bonjour mon enfant. Je fis face à l'homme. Je reconnus mon malade originaire d'Abengourou. Je voulais lui demander si sa femme n'était pas encore venue mais il me devança : Il me semble que nous nous sommes déjà rencontrés à Agboville... »

Fibres alimentaires

Pourquoi les intégrer régulièrement à son menu ?

Les fibres alimentaires sont les parties comestibles d'une plante qui ne peuvent être digérées ou absorbées dans l'intestin grêle et parviennent intactes dans le gros intestin. Elles sont très utiles dans la prévention de plusieurs problèmes de santé.

Diminuent la charge glycémique

Les fibres ralentissent la vitesse d'absorption de certains nutriments, dont les glucides. Elles ont pour effet de diminuer la charge glycémique du repas. Ce qui a pour résultat d'éviter l'élévation trop rapide de la glycémie (le taux de sucre) sanguine. Consommer régulièrement les fibres, est un bon moyen d'éviter les hyperglycémies et l'apparition du diabète de type 2.

Protègent de certains cancers digestifs

Les fibres ont la propriété de se gonfler en

emprisonnant certaines molécules issues de l'alimentation. Cela facilite leur évacuation par les selles. Idem pour tous les intrus plus toxiques (nitrates, pesticides, etc.). Elles auraient un rôle protecteur sur les cancers digestifs, et sur le cancer colorectal (touche le colon et le rectum).

Luttent contre la constipation

Les fibres ont un effet positif sur le transit intestinal. En se gonflant d'eau, elles augmentent le poids et le volume du bol alimentaire et

facilitent son évacuation. Consommer suffisamment de fibres alimentaires permet donc de lutter contre la constipation et de réguler le transit.

Rassasiantes

Le gonflement dans le tube digestif augmente considérablement le volume du bol gastrique, ce qui ralentit la vitesse de digestion. Cet effet rassasiant permet de manger moins et de ne pas avoir faim jusqu'au repas suivant.

Hypocholestérolémiantes

Les fibres piègent les molécules lipidiques, dont le cholestérol. Une partie du cholestérol est donc éliminée par les selles et l'organisme utilise le cholestérol endogène pour fabriquer de nouveaux



Aliments contenant des fibres

sels biliaires et assurer la bonne digestion. Peu à peu, les fibres alimentaires participent à la régulation du cholestérol et ont un effet hypocholestérolémiant.

Aliments contenant les fibres alimentaires

Les fibres alimentaires se trouvent en proportion variable dans les aliments d'origine végétale : fruits

et légumes, céréales et oléagineux. Les céréales complètes sont environ deux fois plus riches en fibres que les céréales classiques. Préférez donc les pains et féculents complets pour un bon apport en fibres. Il est recommandé de consommer 30 g de fibres par jour.

Edem Dadzie

Tampons féminins

Que faire pour que le premier usage reste un bon souvenir ?

Le tampon est un dispositif absorbant que la femme insère à l'intérieur du vagin pour absorber le sang des règles. Pour un usage réussi, des règles simples sont à respecter.

Tout d'abord, optez pour les plus petits tampons. Pour une première insertion, on peut utiliser du gel lubrifiant pour le faciliter. L'utiliser un jour où les règles sont assez abondantes, cela facilite aussi l'insertion. Pour s'assurer que le tampon fonctionne et que le fil est solidement fixé, plongez le tout premier dans un verre d'eau pour un essai. Vous pouvez alors passer à l'insertion. La meilleure position



Tampon féminin

est de se placer avec un pied en hauteur sur la cuvette du WC ou sur une chaise. Ou encore

dans une position jambes écartées posées sur les deux pieds. Il faut écarter les petites lèvres

et enfoncez le tampon en poussant. Visez le bas du dos, puisque le vagin n'est pas vertical. Il est en biais vers le bas du dos. Respirez tranquillement et poussez autant que possible. Si cela fait trop mal, n'insistez pas. Réessayez une autre fois. Quelques essais sont parfois nécessaires avant d'y arriver.

Enfoncez le tampon suffisamment loin. Si on le laisse trop près du vagin, il gêne, car à cet endroit, il y a un muscle qui resserre l'entrée du vagin comme un élastique. Pour les jeunes filles qui doivent le faire pour la première fois,

les mamans seront leurs meilleurs guides. Une bonne hygiène est aussi nécessaire pour éviter les infections. Bien se laver les mains avant de placer le tampon.

Surtout, changez de tampon plusieurs fois par jour. Le placer la nuit avant de se coucher, et l'ôter en se levant. Si on le garde très longtemps, le sang à 37° serait un milieu de culture pour les bactéries et il y aurait effectivement un risque d'infection.

Source : Dr Cathérine Solano, médecin sexologue

Risques d'ostéoporose

Types d'activités physiques à privilégier dès le bas-âge

L'ostéoporose est une perte de masse osseuse qui se traduit par une diminution de la densité osseuse. Voici les formes d'activités physiques qui peuvent permettre de la prévenir.

Pour prévenir l'ostéoporose, il faut pratiquer une activité physique régulière au moins 30 mn par jour et cela dès l'enfance et l'adolescence. C'est d'ailleurs

recommandé chez les personnes souffrant déjà d'ostéoporose. Certains exercices comme la marche, le jogging, le fitness, la danse, l'entraînement musculaire, ont un effet

bénéfique direct sur l'os. En cas d'antécédents de fracture des vertèbres ou si le dos est voûté, il est judicieux d'opter pour des activités améliorant la posture comme le Yoga. Une séance idéale d'activité physique pour lutter contre l'ostéoporose devrait contenir un échauffement de 15 minutes, des

exercices avec impacts au sol sur une période de 20 minutes, suivi d'une séance de stretching (étirement musculaire) de 15 minutes et d'un retour au calme pendant 10 mn. Une surveillance médicale est nécessaire pour les jeunes sportifs de haut niveau, qui pratiquent un sport avec un volume d'entraînement élevé (plus de 20h par semaine) et surtout si une restriction alimentaire excessive est associée. Il est aussi conseillé de pratiquer les activités qui peuvent faire

tomber et provoquer des fractures comme le ski, l'équitation (cheval), le VTT...

Pour les sujets plus âgés, il est important de prévenir les risques de chute à domicile comme les sols glissants. Enfin, évitez les activités qui provoquent des contraintes trop importantes et répétées sur les os comme le fait de soulever des poids trop lourds.

Source : Dr Jean-Marc Sène, médecin du sport

Panier de la ménagère

Coût des produits de première nécessité à Lomé

Les prix des produits de première nécessité sont relativement moins chers depuis quelques semaines à Lomé. Que ce soit les céréales ou les produits maraîchers, beaucoup sont ces produits qui sont actuellement à la portée du pouvoir d'achat de presque tous les ménages.

Tubercules, céréales, ingrédients, sont quelques-uns des produits auxquels nous nous intéresserons. Sur les marchés à Lomé, les prix de ces produits sont fixés en fonction de leurs frais de transports des villages vers la ville. Pour la famille des céréales, le maïs (ancien) est à 500 francs CFA le bol et le nouveau compris entre 350 et 400 francs. Alors que le bol de riz varie entre 1200 et 1500 francs CFA, le

haricot est vendu à 1500 CFA le bol. Entre 500 et 650 francs CFA, est le prix du bol de farine et ceci en fonction des localités d'où elle provient. À part les céréales, les tomates fraîches sont à 4000 francs CFA le panier et 3000 si elles commencent à perdre leur fraîcheur. L'igname est vendue à 1500 francs CFA le tas de trois, et compte tenu de sa grosseur, elle peut aller à 4000 francs. Le litre et demi (1,5 l) de l'huile



Des légumes

rouge est à 1500 francs CFA. L'oignon, le sel, le gingembre la noix de palme sont respectivement

commercialisés à 5500 francs le sac, 650 francs le bol, entre 50 et 250 francs le tas, 1000 francs le bol.

Pour n'énumérer que ces produits, leurs prix ne sont pas figés, ils varient par rapport à l'abondance. La variation des prix peut dépendre aussi de la nature du vendeur.

C'est ainsi que le grossiste a son prix, le semi-grossiste et le détaillant ont les leurs. Quoi qu'il en soit, ces vendeurs font l'effort de standardiser le prix pour éviter une concurrence déloyale. Rendez-vous dans les prochaines parutions pour la découverte des prix à l'intérieur du pays.

Attipoe Edem Kodjo

Décret portant statut particulier du cadre des enseignants

Enfin une rentrée scolaire tranquille dans notre pays ?

Prévu par le protocole d'accord signé entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants le 18 avril 2018, le décret portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement a été adopté en Conseil des ministres mardi dernier.

L'adoption de ce décret pourra-t-elle permettre une rentrée scolaire 2018-2019 apaisée au Togo, pour une fois depuis plusieurs années ? Cela fait plus de cinq ans qu'à l'approche de chaque rentrée scolaire, les enseignants menacent de rentrer en grève. Menace qui est toujours mise en exécution avec des conséquences pour le secteur éducatif. Les Togolais espèrent donc que tout cela appartiendra

désormais au passé. Le présent décret est le fruit d'un long processus de dialogue et de concertation entre le gouvernement et les organisations syndicales, notamment les fédérations des syndicats d'enseignants, avec l'implication et la contribution de tous les acteurs du système éducatif togolais. Le texte consacre la protection et la valorisation de la fonction d'enseignant.

Il professionnalise la fonction d'enseignant, précise et clarifie les différents corps dans ce métier, fixe les règles d'éthique et de déontologie et régit les évolutions de carrières, les droits et avantages ainsi que le régime disciplinaire et les obligations.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, la prise de ce décret « s'inscrit dans le cadre des efforts visant à apaiser durablement le climat social dans ce secteur vital de la vie nationale et à améliorer les conditions de travail et de vie des



Le ministre de l'Enseignement primaire Paalamwé Tchakpélé

acteurs du système éducatif togolais». Vivement donc que cette volonté du gouvernement se concrétise, que tous

les acteurs puissent jouer leur partition afin de nous éviter une autre année scolaire mouvementée.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

www.monkiosk.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.alome.com



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

011



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

